ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 30 JANVIER 2016
COMITE DE QUARTIER LA PAILLERE- COMPOSTELLE

Ouverture de l'Assemblée Générale à 17 h 20

Monsieur Michel Ménétrier, président du Comité de Quartier la Paillère-Compostelle remercie les personnes présentes à cette assemblée. Il accueille Monsieur Lestynek, Président de la Fédération des quartiers de Pessac.

Il évoque le souvenir de notre amie Marie-Christine, membre du CA, qui nous a quittés brutalement au mois de juin dernier : « Elle nous manque beaucoup et en sa mémoire, les membres du CA ont planté ce matin 30 janvier, quelques rosiers sur l'espace vert du Square de France où nous avions l'habitude de nous retrouver pour les apéros-concerts».

Michel Ménétrier annonce l'ordre du jour :
- Rapport du Président,
- Rapport financier du Trésorier,
- Vote du quitus moral et financier par les adhérents,
- Annonce du tiers sortant pour le renouvellement du CA,
- Présentation des candidats,
- Vote des adhérents pour le renouvellement du tiers sortant,
- Annonce des résultats,
- 18 h30 : débat avec les élus présents,
- Partage du « verre de l'amitié ».

RAPPORT DU PRESIDENT

- **Fonctionnement du Comité**

Michel Ménétrier commente le fonctionnement du Comité présenté sur Power Point :
Le Conseil d'Administration élu en Assemblée Générale se réunit tous les mois.
Les comptes rendus rédigés par la secrétaire sont transmis aux adhérents.

Le Conseil d'Administration élabore pour l'année en cours la stratégie du Comité et les actions à mener :
- Le Comité adhère à la Fédération des Comités de Quartier de Pessac.
- La position de notre Comité est d'adopter une attitude neutre avec une « vigilance bienveillante », notre but étant de faire avancer nos demandes de façon pragmatique.
- Les actions à mener sont : animations, défense des intérêts du quartier, communication.

Une AG annuelle valide ou non le mode de fonctionnement et les actions du comité et renouvelle le CA par tiers selon les statuts de notre association.
Le tableau récapitulatif de la situation est régulièrement mis à jour et inséré dans les pages du site.

www.paillere-compostelle.fr.
lapaillere-compostelle@laposte.net

.

- **Les actions menées en 2015**

❖ **Les animations**

- **Une chasse aux œufs** a été organisée sur le campus le dimanche 12 avril 2015 ; cette année encore, les enfants ont été nombreux à répondre présents.
- **Un apéro-concert** a réuni le vendredi 5 juin un certain nombre de participants ; ce jour a cependant a été endeuillé par le décès tout récent de notre amie Marie-Christine et le repas prévu après le concert n'a pas eu lieu.
- Pour des raisons d'organisation et de communication, le comité n'a pas pu participer comme l'an passé aux **Journées Européennes du Patrimoine (JEP)**

❖ **La défense des intérêts du Quartier**

La trame est le tableau récapitulatif de la situation du quartier, publié sur notre site Internet au 1er janvier 2015 :

- **Situation générale** :

Un quartier étouffé par la circulation générée par le campus et une évolution rapide de l'habitat vers de petits collectifs étudiants.
Le Comité agit dans le cadre de la révision du PLU.

Le processus de concertation avec la Mairie s'est poursuivi au premier semestre 2015 (échanges de documents sur la base pré-projet CUB 2013).

*Certaines de nos demandes ont été approuvées a priori, **d'autres non.***

MAIS : le document PLU a été élaboré par BORDEAUX-Métropole (ex –CUB) le 10 juillet 2015 (avant transmission par les Villes de toutes leurs demandes).

Ce document sera soumis à enquête publique à partir du 15 février accompagné de remarques des Villes et de remarques générales de la fédération des comités de quartier de Pessac.

Lors de l'enquête publique : nous réitèrerons nos demandes précises non prises en compte.

En attendant : concertation sur le projet Villeméjean : la construction de grands appartements a été demandée au promoteur par la Mairie et obtenue (F3 avec terrasse pour familles)

- **La future Maison de Quartier :**

Le Comité La Paillère-Compostelle n'a toujours pas de lieu de réunion possible et ne peut, de ce fait, développer aucune animation significative.

Réunion avec la Mairie le 05/02/2015:
Le triangle acheté à Résidence Compostelle est en ER (emplacement réservé) « voirie » donc non constructible
Une autre solution a été envisagée, acheter au CROUS une surface dans le Village 5 qui doit être reconstruit.
Dans le projet : Un accès direct, un bureau pour le comité plus salle 80 m2 modulable 1/3 – 2/3
Pas de nouvelles depuis, classements troublants sur projet PLU. Benoît Grange a cependant laissé entendre qu'il y a une évolution positive.

- **Accès Campus / tram :**

Le comité souhaite fortement être impliqué dans le projet Campus et la Mairie exprime une volonté claire de s'investir dans le projet ; Suite à la concertation, la viabilisation définitive du cheminement doux Jacquets-Doyen Brus a été actée en juin 2015.
Des études hydrologiques sont nécessaires pour la viabilisation
La cession de l'allée des Jacquets à BORDEAUX Métropole est nécessaire

Concernant les problèmes de circulation **:** nous demandons avec insistance l'étude d'un plan de circulation globale dans le cadre du nouveau PLU et du plan campus. Cette demande a été réitérée lors de la réunion de restitution de la concertation sur les mobilités douces.

- **Avenue de la Paillère :**

Des contrôles de polices ont été effectués ainsi que des mesures de la vitesse par radar ; ces dernières ont été considérées comme normales. L'abribus demandé côté impair n'a toujours pas été installé et les trottoirs sont toujours impraticables par temps de pluie, de même que dans son prolongement avenue des Arts.

- **Avenue de Villemejean :**

La réfection de la chaussée est en sommeil dans l'attente de l'évolution des projets Campus coté Talence.

- **Rue du Relais :**

Le stationnement est un peu mieux respecté grâce à une signalisation réalisée dans les virages, mais il y a encore des contrevenants.

- **Carrefour de Bardanac :**

Il reste dangereux et son aménagement suspendu au projet de maison de quartier. En particulier le « haricot » n'est plus visible (peinture blanche effacée) et donc dangereux.

- **Rue de Compostelle et carrefour Libération :**

Là encore des mesures radar ont confirmé une vitesse normale et le double « tourne à droite » est toujours considéré comme impossible, malgré de nombreux contrevenants qui empruntent la voie de gauche pour ensuite tourner à droite sur la deuxième file de l'avenue Libération.

- **Deux roues :**

Le comité regrette fortement l'absence de pistes cyclables dans l'aménagement prévu et réalisé, mais le gabarit des avenues de la Paillère et de Villemejean rend les pistes incompatibles avec du stationnement.

❖ ***La communication***

- **Les comptes - rendus** validés en CA sont transmis par courriel et insérés sur le site Internet du Comité.
- **Un bulletin d'info annuel « Coquille-info »** a été distribué dans tout le quartier, avec mention du site web, appel à contributions et propositions
- **Des tracts et affichages** ont aussi été distribués lors des animations et de l'AG annuelle avec l'aide de certains « membres associés »
- **Un site WEB** a été mis en place en 2013 par Pierre Bontems. Une zone publique y est accessible à tous, et une zone « adhérents », où chacun retrouve les comptes rendus, les convocations, les documents du comité.

Michel Ménétrier présente le site et insiste sur l'onglet « identification » qui permet l'accès « adhérents » ainsi que sur la possibilité d'adhérer en ligne.

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Jean-Claude Giraudau, présente les comptes de 2015.

COMITE DE QUARTIER LAPAILLERE COMPOSTELLE

Rapport Financier année 2015
Période: 1 janvier 2015 1 janvier 2016

Opérations de Banque CCP:				Opérations de Caisse			
Crédit		Débit		Crédit		Débit	
Adhesions 36	180,00 €	Cotisations	196,50 €	Adhesions 20	100,00 €	Cotisations	10,00 €
Subvention Mairie	500,00 €	Fonctionnement	146,92 €			Fonctionnement	11,51 €
Aide Fédération	309,18 €	Animations	21,77 €			Animations	61,52 €
		Apéro concert	309,18 €				
		Assurance	62,00 €	Divers	65,00 €		
		Faux frais	80,00 €				
Total	989,18 €	Total	816,37 €	Total	165,00 €	Total	83,03 €
Bilan au 31 décembre	172,81 €			Bilan au 31 décembre	81,97€		
Report au 1 janvier	2 293,85€	Solde au 31 décembre	2 466,66€	Report au 1 janvier	83,85 €	Solde au 31 décembre	165,82 €
Certifié par: M. Giraudon		Avoir Total au 31 décembre	2 632,48 €				

VOTE DU QUITUS MORAL ET FINANCIER PAR LES ADHERENTS

Michel Ménétrier soumet les deux rapports au vote des adhérents :

- **Rapport moral du président :**

Nombre d'inscrits: 29
Votants : 29 (procurations 6)
Suffrages exprimés : 29

- Oui : 28
- Abstentions : 1
- Contre : 0

- **Rapport financier du Trésorier :**

Nombre d'inscrits : 29
Votants : 29 (procurations 6)
Suffrages exprimés : 29

- Oui : 28
- Abstentions : 1
- Contre : 0
-

ANNONCE DU TIERS SORTANT, PRESENTATION DES CANDIDATS, ELECTION

- **Tiers sortant**

Michel Ménétrier annonce les membres du tiers sortant 2016 et fait appel à candidatures.
Membres sortants qui se représentent : Claire Giraudon
Michel Ménétrier
Membres démissionnaires Isabelle Mevel
Marie-Claire Bourg
Nombres de postes disponibles : 9
Michel Ménétrier renouvelle son message : nous avons besoin de personnes motivées et disponibles

- Pour lancer de nouvelles activités en vue de la future Maison de Quartier,
- Pour une meilleure participation aux commissions municipales Patrimoine, Culture, Animation jeunesse…
- Pour fédérer les commerçants du quartier dans leurs relations avec la Mairie,

- Pour développer les relations avec la résidence Compostelle, et améliorer les différents contacts avec les associations.

Madame Marie Malaval et Monsieur Claude Parent se portent candidats,
Michel Ménétrier et Claire Giraudon se représentent.

- **Vote**

Michel Ménétrier demande à l'assemblée si personne ne s'oppose à un vote à main levée pour élire la nouvelle liste. Personne ne s'oppose. La proposition est l'élection au CA des quatre candidats.
Nombre de d'inscrits : 29
Suffrages exprimés : 29

- Oui : 29
- Contre : 0

Les membres du CA pour l'année 2016 seront les suivants :

- Monsieur BENETEAU Patrick
- Monsieur BONTEMS Pierre
- Monsieur BORDIN Jean-Marc
- Monsieur GIRAUDAU Jean-Claude
- Madame GIRAUDON Claire
- Madame MALAVAL Marie
- Monsieur MENETRIER Michel
- Madame NAU Françoise
- Monsieur PARENT Claude
- Madame TUVALLE Catherine.

DISCUSSION AVEC LES ADHERENTS

En attendant l'arrivée des élus, **Michel Ménétrier** propose une discussion entre adhérents.

Il explique quel est le principe des membres associés ; ces derniers peuvent s'ils le souhaitent assister aux conseils d'administration chaque mois, donner un coup de main pour les distributions de tracts et affiches, aider les membres lors des manifestations etc…

Puis il engage la discussion concernant le PLU 3.1.
Madame Sophie Neveu s'exprime au nom des commerçants de Compostelle : les commerces dépendent de la copropriété gérée par FONCIA ; un dossier entre les mains de Monsieur Pierrot a été déposé à la Mairie mais également à l'école Sciences Agro situé en face des commerçants. Il s'agit d'une part d'effectuer des travaux pour mettre aux normes l'espace situé devant les commerces, et d'autre part de projets d'aménagement de la circulation rue de Compostelle, avec éventuellement cession de terrain de la part de Bordeaux Sciences Agro pour créer une nouvelle voie.
Dans cette optique, Michel Ménétrier souhaite que ces échanges avec la mairie soient faits en impliquant le comité de quartier. Si des intérêts divergents existent entre les uns et les autres (favoriser la circulation rue de Compostelle ou demander le « ring » par l'IUT en l'occurrence »), une discussion ouverte doit avoir lieu. Cela passe par l'adhésion des commerçants au comité. Il serait bon qu'un commerçant adhérent soit officiellement « membre associé » du comité.
Madame Malaval indique que les travaux devant les commerçants sont vraiment urgents car aujourd'hui, il est de plus en plus périlleux de venir se garer devant les commerces et surtout d'entre sortir. Mais elle se positionne contre l'augmentation de trafic en raison des nuisances.
Monsieur Lestynek précise aussi que la circulation piétonne est très difficile du fait de l'absence de trottoirs et les accès handicapés sont impraticables.

DEBAT AVEC LES ELUS PRESENTS

Michel Ménétrier salue l'arrivée de Monsieur Franck Raynal, Maire de Pessac et vice-Président de Bordeaux-Métropole ; il le remercie de sa présence.

Il accueille également tous les élus présents.

- M. Eric MARTIN, premier adjoint
- M. Benoît GRANGE, maire-adjoint de secteur

- Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, élue municipale et Bordeaux-Métropole, ancienne habitante du quartier
- M. Jérémie LANDREAU, adjoint au maire
- Mme Laure CURVALLE, élue municipale et départementale

Michel Ménétrier présente la situation générale de notre quartier, chacun des éléments factuels ainsi que nos questions.

Monsieur Le Maire salue chacun des membres présents dans cette assemblée et renouvelle ses vœux pour 2016. Puis il aborde les principaux points.

- **La future Maison de Quartier** :

L'an dernier, nous étions sur un projet de de Maison de quartier de 150 m2 dans le bâtiment du CROUS du Village 5. Le CROUS qui entreprend la reconstruction de l'ensemble nous a appris qu'il ne lui était pas possible « de sous-traiter une construction pour autrui » donc pour la Mairie.
Le Conseil Municipal a cherché une solution qui pourrait convenir dans un délai assez court.
Nous en saurons davantage d'ici à deux mois.

- **Le PLU**

- **Quelques éléments sur une course de fond qui a commencé il y a cinq ans** :

Premier vote par le Conseil Métropolitain le 24 septembre 2010 sur un projet de nouveau PLU.
Puis le projet est soumis pour concertation aux 28 municipalités de la métropole, pour Pessac à la Fédération et aux Comités de quartiers.
Elaboration d'un certain nombre de remarques par les quartiers et la Fédération, dont certaines ont été conservées.
Puis un autre projet municipal a été soumis le 17 avril 2015 avec une vision générale.
La dernière version de Bordeaux-Métropole a été arrêtée le 10 juillet 2015.

- **Aujourd'hui, l'enquête publique en est la dernière étape du lundi 15 février au 30 mars 2016 :**

Elle débute le 15 février pendant six semaines sur chacune des 28 communes de Bordeaux-Métropole.
Ce que nous avons réalisé au niveau de la Mairie de Pessac:
Dans les huit jours qui précèdent le début de l'enquête publique, une exposition sera organisée dans le hall de la mairie ; il s'agit des éléments généraux.
Le document en lui-même qui comporte 6000 pages est mis à disposition, éclairé par la présence de fonctionnaires de Bordeaux-Métropole, de Monsieur Gilles Capot (adjoint à l'urbanisme) et du Président de la Fédération des comités de quartier, Monsieur Lestynek, pour explication des données techniques, les samedis 6 et 13 février au matin, le lundi 8 et le mercredi 10 en après-midi.

- **Après enquête publique, le dernier rapport sera établi :**

La Mairie fera un certain nombre de remarques, puis sortira la version définitive du PLU au niveau Métropolitain.
Monsieur le Maire précise que la Municipalité de Pessac est la seule des 28 communes à avoir partagé tous les documents préparatoires avec l'ensemble des quartiers et la Fédération. Par conséquent, le but aujourd'hui n'est pas de refaire la réunion du mois d'avril.

- **Les cheminements doux vers le Tram :**

Dans le cadre de nos discussions, une concertation a été lancée avec le Campus, qui réunissait tous les intervenants : CROUS, SIGDU, Mairie de Pessac, comités de quartiers, étudiants…
Un certain nombre d'orientations ont été budgétées pour un montant de 500 000 € et 5 cheminements ; Pour Paillère-Compostelle, il s'agit de Doyen brus et le cheminement des Jacquets.
Eric Martin précise qu'il a demandé une priorité pour le cheminement des Jacquets en accord avec le SIGDU qui manifeste un esprit d'ouverture et de construction.
Répondant à la question de Pierre Bontems concernant l'éclairage, Eric Martin confirme que tout est prévu.

- **L'avenue de Villemejean :**

Eric Martin déclare que le projet d'aménagement a été discuté avec la ville de Talence qui ne veut pas faire d'acquisition foncière ; les travaux de réfection de la voirie seraient néanmoins prévus en 2017/2018.
En lien avec ce projet, **Michel Ménétrier** revient sur l'idée d'un rond-point face à la piscine en forme de haricot, qui permettrait de fluidifier la sortie de la piscine (et de la future voie venant du laboratoire d'optique) et permettrait de tourner à gauche vers l'avenue de Villemejean en arrivant de l'avenue Pey-Berland.
Eric Martin indique que la réfection de la voirie n'interfère pas avec ces réflexions pour un avenir plus lointain.

- **<u>La circulation globale à travers le campus et débouché sur l'avenue de la Libération :</u>**

Eric Martin intervient au sujet du carrefour Compostelle/Libération ; le double tourne à droite paraît logique car il n'y a pas de problème de largeur de chaussée et deux voies de circulation sur l'avenue. Apparemment, c'est une opposition de Bordeaux-Métropole ; il s'agit de dire pourquoi ? Eric Martin s'en occupera.
Quant à l'aménagement des trottoirs devant les commerces, la Municipalité voudrait faire ici une belle entrée de Pessac vers le Campus.
Monsieur le Maire précise que cet aménagement et l'agrandissement de la chaussée sont la seule façon de boucler le « ring » par la rue de Compostelle car l'IUT ne veut rien céder le long de la rocade.
De nombreuses voix réagissent en protestant violemment.
Réponse de Monsieur le Maire : le but est de fluidifier au maximum la circulation ; il faut se rendre à l'évidence, la voie par l'IUT ne se fera pas.
Michel Ménétrier redit la crainte du comité face à un élargissement de la rue de Naudet et l'afflux de circulation que cela impliquerait vers le quartier. Il revient sur la nécessité d'effectuer une étude de circulation globale à travers le campus, à travers une concertation du type de celle qui a eu lieu sur les cheminements doux.
Monsieur le Maire indique qu'il est d'accord sur la nécessité de cette concertation, et indique par ailleurs qu'il existe un projet de transports en commun site propre avec interconnexion qui devrait desservir tout le campus avec restauration de la gare de la Médoquine à Talence, ceci afin de faciliter au maximum les déplacements.

- **<u>Les problèmes de trottoirs et les abribus :</u>**

Les adhérents reviennent sur le problème des trottoirs de l'avenue de la Paillère, ravinés par les pluies, impraticables en raison de nombreuses flaques d'eau, d'un poteau électrique en plein milieu qui gêne la circulation, et de l'absence d'abribus.
Claude Parent soulève la question de camping-cars de taille imposante stationnés en permanence à côté de son portail, gênant la visibilité pour sortir et par conséquent très dangereux.
Benoît Grange interviendra pour résoudre les problèmes.

- **<u>Le mur EDF :</u>**

Benoît Grange était en réunion mercredi matin 2 février avec les services de la ville et « Bati-action » ; le projet de réfection est en cours.
Michel Ménétrier précise que les fresques prévues doivent être peintes sur un support de bonne qualité, donc refait.
Pierre Dupont ajoute que lorsqu'un mur est peint en totalité, il n'est pas dégradé, d'où l'intérêt de ne pas se contenter de quelques fleurs.

- **<u>Les trottoirs devant les commerces de Compostelle :</u>**

Benoît Grange expose la situation : le trottoir, quand il existe appartient à la copropriété de même que les quelques places de parking. Des discussions sur un projet de cession à la mairie ont lieu actuellement avec les commerçants et la copropriété. A ce jour, la Mairie n'a pas reçu de réponse de FONCIA qui gère la copropriété.
Marie Malaval s'étonne que le dossier n'ait pas été transmis au Conseil Syndical de Compostelle.

Benoit Grange et M. le Maire confirment par ailleurs que des contacts ont également lieu avec les commerçants sur un aménagement de la circulation rue de Compostelle avec éventuellement cession de terrain par Bordeaux Science Agro pour création d'une troisième voie. Marie Malaval indique sa crainte d'une augmentation des nuisances de la circulation et Mme Neveu pour les commerçants indique la volonté de passage pour favoriser la clientèle.
Michel Ménétrier regrette que ces discussions aient lieu en parallèle avec les commerçants sans implication du comité de quartier et pense qu'il faut une discussion franche et ouverte sur les intérêts éventuellement divergents des uns et des autres. Ce message semble avoir été reçu favorablement par M. le Maire et M. Grange, ainsi que par Mme Neveu.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Ménétrier remercie de leur présence, Monsieur le Maire, les différents intervenants ainsi que tous les membres de l'assemblée ; Il les invite à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 20 h
La première réunion du prochain CA aura lieu le lundi 8 février.

La Secrétaire de séance,

Françoise NAU

Le Président de séance,

Michel MENETRIER

WWW.federation-quartiers-pessac.com
Pour nous joindre :
lapaillere-compostelle@laposte.net
WWW. paillere-compostelle.fr